



ACTUPOLICE

LE MAG

UNITÉ SGP
POLICE
FSMI-FO

#44

Jan-Fév-Mars 2023



P.14 DOSSIER RPS EN CRS



MEETING ILE-DE-FRANCE



RESPONSABILITÉ PÉNALE
EN MO



LA DIDPAF 66



L'OLTIM



MARINE LIEVROUW
FULL CONTACT



YANN BERTILE
CRS ENTRAINEUR AUPRÈS DES
JEUNES EN DIFFICULTÉ

SOMMAIRE

- | | | | |
|-----------|---|-----------|---|
| 4 | LE MOT DU SG ADJOINT
Faut que ça suive !!! | 20 | REPORTAGE
La DIDPAF 66 |
| 6 | SCANNER & SCANNER EN VIDÉO
Insolites Police | 24 | ACTION SYNDICALE
L'OLTIM |
| 8 | MEETING UNITÉ SGP POLICE Paris | 28 | LE SPORTIF
Marine Lievrouw - Full contact |
| 10 | LA COLONNE
Écho des Régions | 30 | ZOOM SUR
Yann Bertile - CRS entraineur auprès de... |
| 11 | LE COIN LECTURE
Ascendances de Pascal Sancho | 33 | VOS DROITS
Les arbres et le droit |
| 12 | VOS INTÉRÊTS
Le maintien de l'ordre et la responsabilité pénale | 34 | LE COIN LECTURE
Le petit ami de Florine de Nicolas Verdes |
| 14 | DOSSIER
RPS en CRS | | |



ACTUPOLICE

Directeur de publication : Grégory Joron

Rédacteur en chef : Paul Le Guennic

Conception et réalisation : Paul Le Guennic, Carlo Conti

Comité de rédaction : Laurent Martin de Frémont, Pierre Péjac, Yohann Foissier, Christophe Skrzypczyk

Crédit photos : 123RF, AFP Forum, DGPN-SICoP, Paul Le Guennic, Carlo Conti, Pierre Péjac

Imprimerie : Pure Impression, 451 rue de la Mourre, 34130 Mauguio

UNITÉ SGP POLICE-FO, 163 avenue Galliéni, 93170 Bagnolet

ISSN : 2115-774X CPPAP : 0616 S 08347 Tirage : 30.000 exemplaires



Après la signature unanime du protocole du 03 mars 2022, après la confirmation du budget de la LOPMI, après le projet de loi de finances 2023,

Après les élections professionnelles et la progression d'UNITÉ SGP POLICE sur le réseau Police nationale,

Place à la mise en place de ce texte de manière concrète avec les échanges techniques !

À l'heure et à la date où j'écris ces quelques lignes, le 2 mars 2023, nous avons effectué 2 réunions nourries, car les enjeux et les sujets sont nombreux.

Grille de reclassement, Brigadiers-Chefs historiques, mobilité des agents, ISSPAT...

Tant de sujets et plus encore, dont pour certains d'entre eux, UNITÉ SGP POLICE-FO avait exposé lors de la campagne des élections professionnelles sa vision, ses projections.

Un exemple précis, celui des Brigadiers-Chefs historiques :

UNITÉ SGP POLICE-FO affirme depuis des mois et développe la même argumentation sur ce sujet technique.

Les Chefs historiques que nous avons reçus pour ceux qui représentaient le groupe Facebook et à qui nous avons expliqué la même chose que ce que nous avançons lors des réunions d'information syndicale, étaient attentifs mais pas entièrement convaincus.

Et pourtant, aujourd'hui les choses s'éclaircissent et sur ce même groupe Facebook on peut lire le développement d'UNITÉ SGP POLICE pour ce qui est de leur futur.

À savoir :

La résorption des viviers + la hausse des taux d'encadrement (revendiqué par USGP) + le flux sortant (départ à la retraite etc.) + le recrutement annoncé d'effectifs (augmentant le volume de poste de gradés) = **TOUS LES CHEFS HISTORIQUES PASSERONT MAJOR AVANT JANVIER 2029**

Alors il reste les conditions d'accès et il faudra peut-être en revoir certaines demain, notamment pour la voie d'accès du choix.

C'est possible et pour d'autres corps supérieurs afin de tenir les taux d'encadrement établis, l'accès au grade de commandant a été raccourci pour les capitaines par exemple.

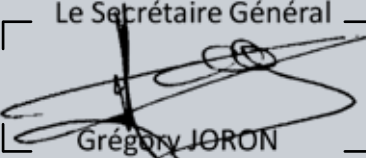
Alors si on a toujours tort d'avoir raison trop tôt, je l'affirme, lorsque le sort des Chefs historiques sera réglé de manière positive, tous les syndicats crieront à la victoire !

MAIS la réalité est que peu de collègues se retourneront pour se rappeler de l'action des uns et des autres...

À UNITÉ SGP POLICE, nous serons simplement satisfaits d'avoir eu une vision juste, une projection technique plausible, et surtout, nous serons fiers de ne pas vous avoir menti chers collègues.

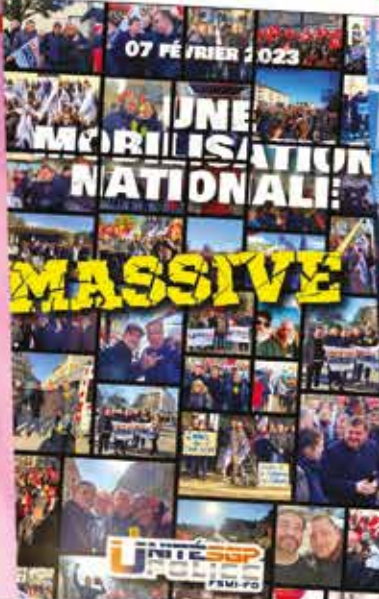
Nous laisserons les autres à leur communication tapageuse et continuerons notre action avec le même sérieux, celui qui fait que vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre !

Merci encore pour votre confiance, elle nous oblige et nous serons au RDV des enjeux à venir !

Le Secrétaire Général

Grégory JORON



Jérôme MOISANT
Secrétaire Général Adjoint



Faut que ça suive !!!

La réforme des retraites prévoit, pour les personnels actifs de la Police nationale de reculer l'âge d'ouverture des droits à la retraite, autrement dit de possible départ anticipé, de 2 ans, de reculer l'âge de départ à la retraite pour les autres, et pour l'ensemble, d'accélérer l'augmentation des annuités requises pour une retraite pleine.

Globalement, la perspective de travailler plus longtemps pour gagner autant, n'enthousiasme pas grand monde. Pour les actifs s'ajoute le fait que leur statut n'ait aucun effet atténuant de cette dégradation. En effet, quand il fallait travailler 37 ans, les policiers avaient une remise de 5 années, quand il faudra travailler 43 ans, ils auront une remise de... 5 années.

Pour UNITÉ SGP POLICE, il n'est pas question de rester sur ces seules 5 années de bonification. Aujourd'hui, vu l'accroissement des risques d'allongement de la carrière, une 6^{ème} année et une 7^{ème} année sont nécessaires.

Bien évidemment, l'opposition à la réforme reste notre priorité !

En 2023 et 2024, notre pays sera le théâtre de grands événements. Alors que la coupe du monde de rugby ne devrait être qu'un tour de chauffe, il semble que pour les policiers ce soit déjà le grand rush. Les parapluies s'ouvrent en grand : **les taux de présence exigés plafonnent**. Là aussi, vous pourrez compter sur UNITÉ SGP POLICE pour faire respecter les décisions prises, notamment en matière de congés.

Du côté des enquêteurs... Une nouvelle cartographie va compter plusieurs milliers d'officiers et commissaires, la prime de voie publique lèchera, aux termes du protocole, l'indemnisation de l'exercice de l'OPJ, ils vont être finalement remis à niveau, mais par le bas !

ça n'est pourtant pas le fait de la baisse de leur charge de travail ou, tout simplement, mentale, ni de l'aboutissement d'un nouvel environnement informatique pour simplifier leur quotidien.

Dans le même temps, un certain nombre de mesures attendues, du Beauvau de la Sécurité ou du protocole d'accord du 3 mars dernier, piétinent.

Ici ou là, dans les arcanes de l'Administration ou du gouvernement, certains semblent vouloir atermoyer. Ca n'est pas soutenable. Les policiers ne l'accepteront pas. Nous ne l'accepterons pas.

L'engagement des policiers est permanent, le risque constant. Rien ne s'améliore de ce côté. Les dispositions statutaires actées à leur avantage doivent être conduites à leur terme, dans les délais. Il faut que ça suive !!!



LE SCANNER



Photo d'illustration

BÉZIERS

ÉVADÉ DE PRISON, IL FAIT DU STOP ET MONTE DANS UN VÉHICULE DE POLICE BANALISÉ.

Le 17 janvier dernier, un homme de 22 ans transporté à la prison de Béziers parvient à s'échapper du convoi après avoir réussi à défaire ses menottes.

Les agents l'ayant pris en charge se trouvant en sous-effectif, ils ne parviennent pas à le rattraper. D'autres collègues sont appelés en renfort pour tenter de retrouver le fuyard...

La traque ne durera pas longtemps...

L'évadé décide de faire du stop pour prendre le large.

Il stoppe un véhicule, qui, par malchance (pour lui), n'est autre qu'un véhicule police banalisé avec des policiers en civil appelés en renfort.

Revoici notre détenu derrière les barreaux, mais cumulant à ses 18 mois requis initialement, 6 mois de plus pour tentative d'évasion.

CATALOGNE

3000 PLANTS DE CANNABIS DEVANT LE COMMISSARIAT



Images Syndicat Autònom de Policia (SAP-FEPOL)

Courant octobre dernier, des policiers catalans ont abandonné devant leur commissariat près de 3000 plants de cannabis qu'ils venaient de saisir. Leur but, dénoncer la gestion désastreuse de la lutte contre les plantations de cannabis. Le syndicat autonome de la police, SAP-FEPOL dénonce le manque de moyens pour lutter contre un trafic qui donne pourtant du prestige à l'institution. Ils dénoncent entre autre le travail que ce genre de prise représente, s'assimilant à des «jardiniers à temps partiel pour couper, ramasser et transporter les plantations vers les postes de police»

SUISSE

ENFERMÉS DANS LEUR TESLA



Image d'illustration Police cantonale Bâle-Ville

C'est la mésaventure qu'a connu un équipage de police Suisse.

Alors qu'ils s'apprêtaient à contrôler des cyclistes à Bâle, les policiers n'ont pas réussi à sortir de leur Tesla Model X 100D électrique.

Les portes étant bloquées, un d'eux est sorti par sa fenêtre ouverte... Pendant qu'un des cyclistes tentait de prendre la fuite. Ce dernier a été rattrapé.

Cet incident soulevant le danger potentiel d'un tel blocage dans une situation plus sensible (véhicule en feu, agression par arme à feu...). Une enquête est en cours pour tenter de cibler le problème et le régler.



Capture Youtube - source de l'article LeHuffPost

PEROU

LES AVENGERS ÉTAIENT DES POLICIERS...

Dans le quartier de San Juan de Lurigancho à Lima (Pérou), quatre policiers déguisés en Avengers sont intervenus pour Halloween dans le but de mener une opération anti-drogue. Le but annoncé était la promotion d'un concert, mais en réalité, ils étaient déguisés de la sorte pour mener une descente dans le but d'interpeller des trafiquants de drogue. Ces derniers ont été bien surpris de se faire interpeller par Spiderman, Captain America, Thor et la Veuve noire. Au total ce ne sont pas moins de 3250 petits paquets de pâte de cocaïne de base, 287 sacs de cocaïne et 127 de marijuana qui ont été saisis... Belle prise...



SAN-FRANCISCO

LA POLICE TENTE D'ARRÊTER UNE VOITURE AUTONOME

L'an dernier, une vidéo est devenue virale de l'autre côté de l'Atlantique. Des policiers qui auraient constaté qu'un véhicule roulait sans phare ont décidé de le contrôler. Le problème ? Ce véhicule était également démunie de conducteur... La société Cruise à laquelle appartient ce véhicule a été contactée mais personne n'a pu être verbalisé pour la conduite d'un véhicule en pleine nuit sans éclairage.



Capture Youtube

CÔTE D'IVOIRE

UN POLICIER SUR LE CAPOT D'UN TAXI

On est à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Un policier se retrouve sur le capot d'un taxi suite à un refus d'obtempérer. Cette scène aurait pu être dramatique pour le policier. Le Contre-amiral Ange Kessi précise sur les réseaux sociaux que le policier aurait pu faire usage de son arme sans être inquiété... Le conducteur a été déféré à la maison d'arrêt d'Abidjan.



Capture Youtube - Source RTI.info

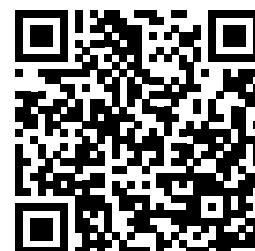
ITALIE

LIVRAISON EXPRESS EN LAMBORGHINI

Les policiers Italiens livrent en urgence des organes humains chaque fois que cela est nécessaire. Pour ce faire, ils utilisent une Lamborghini Huracan pour atteindre le lieu de livraison dans un délai minimum. Le titre de la vidéo annonce une vitesse à 230 km/h...



Capture Youtube - Source Earliest info





UNITE SGP ! UNITE SGP !

Ce slogan raisonne encore sur la place Parisienne. il retentit également dans la tête du millier de policiers militants qui participait au premier grand meeting Francilien de notre organisation.

Le choix de la place d'Italie ne s'est pas fait au hasard pour ce grand rassemblement des forces vives du syndicalisme policier.

Historiquement, celle-ci était appelée « la barrière », car c'est bien en rempart que s'érige notre organisation face aux déferlantes de réformes toxiques et au mépris qu'affiche l'administration pour les policiers Français.



Ce 17 NOVEMBRE 2022 fera date et restera gravé comme étant le jour où les policiers ont convergé de toute l'Île-de-France vers Paris pour laisser éclater leur ferveur militante. Des semaines de préparation pour mettre en exergue, s'il en était besoin, des années de travail, de militantisme, de joie, de peine, mais jamais de doute !

Accueilli par Josias Claude, Secrétaire Départemental Paris qui donnait le ton de la journée en énumérant les noms de ceux qui participent quotidiennement à la grandeur de notre organisation sur l'ensemble de la capitale. Ne manquant pas d'égratigner ce bloc de fossoyeurs, valets de l'administration, qui usurpent chaque jour un peu plus le nom de syndicaliste.

La grande couronne représentée sur scène par son chef de file, Frédéric de Oliveira, détaillant les nombreux combats livrés par ses équipes, face aux réformes d'agglomération dévastatrices pour les policiers concernés.

MEETING
Le Jeudi 17 Novembre 2022



Angelo Bruno, Secrétaire National délégué IDF, prenait la parole pour rassurer l'ensemble des militants. OUI les combats sont nombreux et durs, mais ils valent la peine d'être menés ! OUI tout est plus compliqué quand l'ADN de son organisation est action et réaction quand pour d'autres elle n'est que compromission et soumission. Nous faisons face à un bloc de 13 syndicats accompagnant chaque jour servilement l'administration, mais il rappelait l'adage « mieux vaut être seul que mal accompagné ».



Ce discours faisait mouche dans les urnes ...UNITÉ SGP POLICE IDF remportait seul contre tous la moitié des sièges au Comité Social d'Administration de la préfecture de police.



Grégory Joron, notre Secrétaire Général, clôturait ce meeting en remerciant l'assistance pour le travail effectué avec abnégation pendant ce mandat, reprenant avec modestie les combats menés et les victoires obtenues, l'ampleur de la tâche qui nous attend, remerciant chaleureusement notre base militante sans qui, rien n'est possible et rappelant que sans eux, nous sommes peu de chose, actant ainsi que cette dernière sera placée toujours plus, au cœur de notre syndicalisme.



OCCITANIE



Didier MARTINEZ
Secrétaire Régional
Occitanie-Pyrénées



Bruno BARTOCETTI
Secrétaire National
Zone Sud



**CAPI : 4 sièges
seul**

VS



**CAPI : 4 sièges
à se partager**

SEUL CONTRE TOUS, AUTANT DE SIÈGES EN CAPI...

Le clairon a fanfaronné des jours durant, laissant imaginer une écrasante victoire. Mais il n'y en avait que 94...

Sur les 2000 votants au CSA 31, juste 94 voix nous séparent du bloc syndical concurrent.

Sauf qu'ils s'y étaient mis à 13 !

Pas moins de 13 organisations constitutives du « bloc » face à UNITÉ SGP POLICE...

13 organisations pour obtenir 46% des suffrages, quand UNITÉ SGP POLICE, seul, en réalisait 41%.

Concrètement, à l'instar de la CAPI Occitanie, UNITÉ SGP POLICE joue au coude à coude avec le bloc syndical, 4 sièges partout en CAPI, 4 sièges partout en CSA 31.

Pour autant sur cette instance, les 4 sièges attribués au fameux bloc relativisent les envolées prédominantes d'Alliance qui n'affiche que 2 représentants, quand l'Unsa en désigne 1 et que le SNIPAT obtient le dernier siège.

Nul besoin d'être extralucide pour comprendre le malaise et l'amertume chez la concurrence qui tente par tous moyens de masquer et contourner l'évidente progression et l'ancrage massif d'UNITÉ SGP POLICE au sein des instances majeures d'Occitanie.

**IL ÉTAIT IMPORTANT D'APPORTER CES PRÉCISIONS
FACE À LA PROPAGANDE D'INTOX DONT
L'OUTRANCE DEMEURE AISÉE À DÉMONTRER.**

Bravo à nos vaillantes équipes victorieuses dans le 12, le 30, 32, 34, 65 et 82, considérant aussi la progression et l'investissement avérés de nos délégués et militants des autres départements qui ne démeritent pas, loin s'en faut !

La CAPI Occitanie composée à part égale du bloc et d'UNITÉ SGP POLICE caractérise précisément cette représentativité incontournable de **notre syndicat 100% CEA, PATS et PA** qui entend bien mener avec détermination tous les combats, toutes les actions, face aux enjeux qui nous attendent.

Dans la Zone Sud, nous pouvons aussi retenir, au-delà de l'excellent résultat de la CAPI Occitanie, **les écrasantes victoires des régions PACA et CORSE pour les CAPI...**

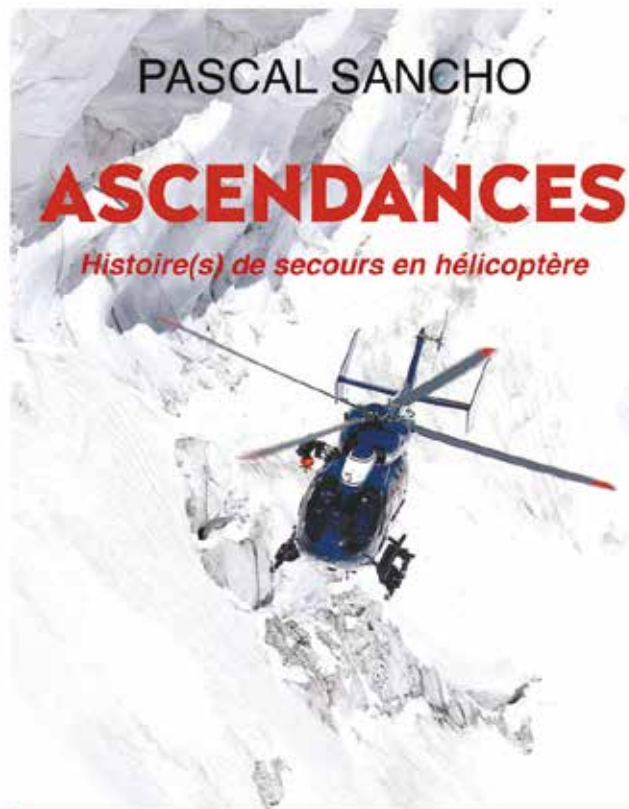
Au total, pour la Zone Sud, nous comptabilisons, 9 départements victorieux en CSA sur 21, mais bien évidemment, notre regard reste national et nous sommes heureux de constater que de nombreux départements ont enregistré des « défaites » victorieuses face au bloc syndical de 13 syndicats.

Une mention à l'endroit des départements qui fonctionnent au quotidien sans détaché permanent... la tâche est bien plus difficile pour eux.



ASCENDANCES

Pascal SANCHO



« Par une action millimétrée sur les commandes, le pilote réalise le geste parfait. Un claquement de pale supplémentaire et c'est le mécanicien qui guide la victime au fond de l'habitacle. L'alpiniste est sauvée ! »

Marcuil Éditions

Pascal Sancho est Guide de haute montagne. Commandant d'opération de secours en montagne et officier de police judiciaire, il a été pendant une trentaine d'année secouriste dans les unités CRS de la Police nationale réalisant près de 1000 interventions. Il est l'auteur des livres *Bravo Papa !* et *Ligne de crête*, tous deux aux éditions Marueil.



Les Secours en montagne sont sollicités toujours plus chaque année. En 2021, plus de 8 200 personnes ont été secourues. Ces interventions sont particulièrement nombreuses lors de la saison estivale (source SNOSM) et comme nous pouvons le voir aujourd'hui avec les feux de forêt les moyens aériens sont primordiaux. *Ascendances* nous permet de découvrir le quotidien de celles et ceux qui, été comme hiver, n'hésitent pas à risquer leur vie dans des sauvetages extrêmes pour sauver celle des autres.

Dans *Ascendances* Pascal Sancho nous propose d'embarquer aux côtés des équipages des bases et détachements en montagne de la Sécurité Civile et de la Gendarmerie nationale. Des femmes et des hommes qui ont, au fil des générations, acquis une technique d'intervention de très haut niveau. Ils sont considérés par le monde aéronautique, comme l'élite des équipages d'appareils à voilure tournante !

Dans ce livre, Pascal Sancho revient sur ces secours en hélicoptère de haute technicité — le seul moyen capable d'accéder aux endroits les plus inaccessibles — en nous racontant les missions les plus extrêmes et souvent les plus périlleuses.

« Avec *Ascendances*, Pascal Sancho rend hommage à tous ces équipages, pilotes et mécaniciens, d'exception pour leur engagement hors du commun. Ils le méritent ! On y retrouve de l'action, des récits palpitants, de l'émotion, mais plus encore un condensé d'humanité et d'audace ».

Parution septembre 2022 - Éditions MAREUIL
prix généralement constaté : 19.90€ TTC

LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA RESPONSABILITÉ PÉNALE



Alain VASTEL
Secrétaire National
CRS



Il y a quelques semaines, un collègue CRS comparait aux assises de Paris, accusé de violences volontaires par PDAP ayant entraîné une incapacité permanente.

Cette accusation faisait suite à une opération de Maintien de l'Ordre la journée du 15 Septembre 2016, journée dont la violence aura marqué les esprits au sein de la maison CRS.

Autermedel'audience, notre collègue aura été reconnu coupable des faits reprochés mais surtout, **acquitté avec la cause d'irresponsabilité pénale de la Légitime Défense '122-5 alinéa 1 du CP'.**

Au terme des 10 jours calendaires, l'avocat général ne faisait pas appel, la victime pouvant prétendre à réparation par l'État (pas question de venir dénier le statut de victime à celle-ci), notre collègue se voyait donc acquitté définitivement et pouvait prétendre enfin à de la sérénité dans son quotidien après 6 ans de procédure.

Pourquoi venir rappeler ces faits maintenant ?

Simplement parce que dans nos rangs circulent encore certaines croyances, parmi lesquelles **il n'y aurait pas de risque d'engagement de la responsabilité pénale lorsque la compagnie intervient en unité constituée ou qu'il n'y a pas de légitime défense individuelle en MO.**

Pour les initiés, cela prêterait à sourire sans doute mais je me dois tout de même de venir rappeler ce qu'il s'est passé lors de cette audience.

Notre collègue a été mis sur le gril au principe qu'il avait lancé une GMD, sans être habilité, (affecté 15 jours avant en CRS et MAPE prévu la semaine d'après) et avec un lancer « *pas académique* » (les experts auront pourtant déclaré à la barre que cela n'avait eu aucun facteur aggravant puisque la grenade avait explosé au sol).

Sur le gril aussi de par les témoignages de certains éléments hiérarchiques

qui, lorsqu'ils ont été interrogés, se sont réfugiés en disant que la répartition des effectifs sur le terrain, « ce n'était pas leur job », et qu'en CRS, il n'y avait pas la place pour l'initiative individuelle.

Heureusement, le responsable du Service d'ordre de la PP, lui, aura su rester objectif en rappelant la violence de la journée tout comme le Capitaine Adjoint de l'unité qui avait fait l'effort de préparer son intervention, et aura traduit les faits, sans fard.

La hiérarchie CRS, elle, n'aura donc pas été du plus grand soutien ; atermoyant, éludant les risques d'exposition de leurs propres responsabilités, ne se souvenant plus, rendez-vous compte, « ça fait 6 ans ».

Autre point sensible pour la partie adverse et l'avocat général, la gestion des TSUA.

Leur moment de rédaction et la différence dans les informations reportées.

Même si dans ce type de Maintiens

de l'Ordre de haute intensité il n'est jamais aisé de penser à des charges administratives, il reste nécessaire d'y apporter des informations précises et le plus rapidement possible afin d'éviter une exploitation ultérieure qui desservira la défense des collègues.

Manifestement les soutiens de la victime pensaient bien avoir enfin la tête d'un policier et manifestement la

mâchoire de la justice était prête à se resserrer sur lui.

Heureusement aux assises, c'est un jury populaire et lui, a bien compris le contexte de ce jour-là, ce à quoi les policiers sont exposés dans ces moments d'extrême violence.

Sans remettre en cause le professionnalisme des juges, cela donne du sens à notre volonté de voir créées des juridictions spécialisées

qui pourront agir au regard du droit bien sûr mais en tenant compte des particularités d'exercice de notre métier, de ce temps restreint où la prise de décision est réduite à sa portion congrue.

Les Assises que chacun craint ont

avalié bien été faites; alors si on ne peut que se satisfaire que notre collègue soit acquitté, on se doit d'être inquiets qu'il ne l'ait été qu'au regard de la légitime défense individuelle et pas de l'ordre de la loi et du commandement de l'autorité légitime.

...rien ne justifie de s'exposer pénalement quand désormais tout le monde sait que c'est seul qu'il faudra affronter les suites..

Il est à craindre que le climat social ne se dégrade dans les prochains mois et que les effectifs soient à nouveau engagés sur

des situations difficiles.

Le travail sera fait car c'est notre cœur de métier; néanmoins chacun doit garder à l'esprit que rien ne justifie de s'exposer pénalement quand désormais tout le monde sait que c'est seul qu'il faudra affronter les suites.

Et à ce jour, notre collègue a repris le travail sans même un message de la direction.

HOMMAGE



Photo Franck Dunouau

Stéphane BOUTELIÈRE, Président d'Orphéopolis nous a quitté.

Le 14 décembre dernier, un grand Monsieur s'est éteint.

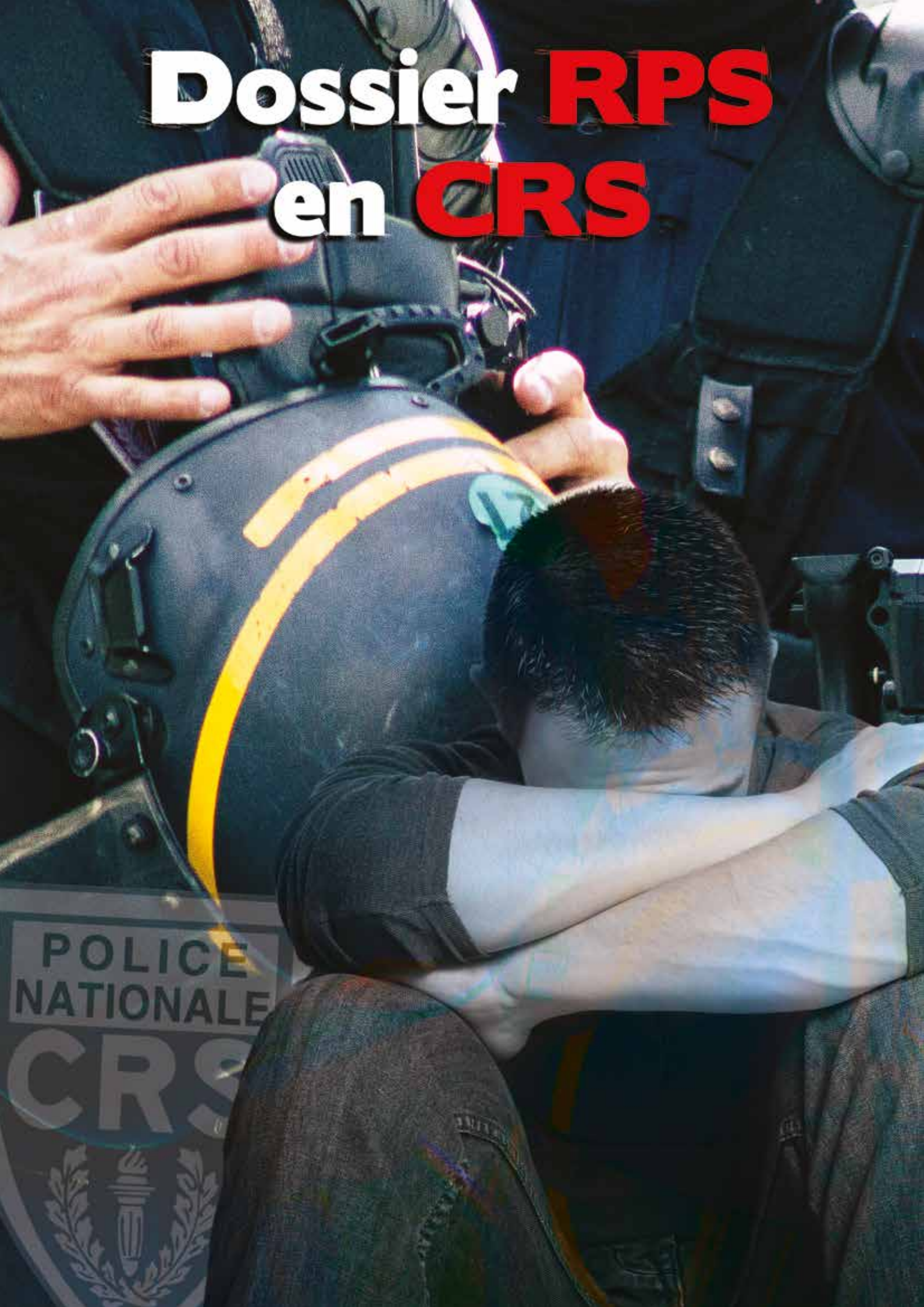
Chacun s'accorde à dire qu'il incarnait la générosité, l'empathie, l'abnégation, la simplicité.

Un homme au grand cœur qui s'impliquait auprès des orphelins de la police nationale au travers de l'institution Orphéopolis dont il était le président depuis 2013.

Sa gentillesse, son éternel sourire et sa bonne humeur vont nous manquer.

UNITÉ SGP POLICE renouvelle à sa famille et ses proches ses plus sincères condoléances.

Dossier **RPS** en **CRS**





LA CRS AUTOROUTIÈRE AQUITAINE

La CRS Autoroutière aquitaine a toujours été très sollicitée par les collègues en termes de mutation. Mais depuis peu, plusieurs départs sont venus troubler la quiétude de ce service de police où jadis, il faisait bon s'épanouir professionnellement.

2 FTSI, 2 chefs de service général, 1 personnel BADR, 3 PATS de la SCS... Pourquoi ici, presque du jour au lendemain, une telle hécatombe ?

Peut-être de multiples facteurs me direz-vous, le COVID, la pénibilité du métier de police, le stress...

Mais pourquoi pas aussi tout autre chose, ce quelque chose que l'on ne veut surtout pas entendre lors de réunions RPS...

Ce quelque chose qui, tel un vent tempétueux, vient bouleverser la quiétude des 117 fonctionnaires de cette unité.

La première de ces tempêtes débarque, un matin de janvier 2020, et très vite pleine de remontrances sur des dépassements horaires qu'elle ne veut plus créditer alors même que ces derniers sont justifiés par l'opérationnel. Mais au diable l'opérationnel et la disponibilité ! Economie, vite, économie !

Elle est technocrate et n'est confronté à l'humain que depuis cette date. Avant, ses rapports professionnels se résumaient à des rédactions de télégramme, des lectures

de note et des tableaux Excel.

La suivante, dès septembre 2020, vient renforcer la première, lui donner un second souffle, manquant d'empathie, elle est agressive et son égo ne laisse pas de place à la parole, l'expérience et l'analyse de ses subordonnées. Sa voix, SA voie, doit s'imposer à tous.

N'ayant comme limite que leur propre imagination, ces deux-là, avec le temps se transforment en ouragan semant le stress de l'arrivée au service, la démotivation, la souffrance au travail et bien plus encore.

Cet ouragan continue son parcours en instaurant un tableau individuel d'activité, « juste pour orienter les chefs de groupe ». Surtout pour taper sur la tête de ceux qui n'en font jamais assez pour assouvir ses besoins.

Ensuite vient le temps des droits, petit à petit emportés par les rafales : jours AEA de garde enfant Covid refusés, pression sur le MIR pour faire voler en éclat un aménagement de poste exempt de tenue d'uniforme...

A cela se rajoutent réflexions désagréables au quotidien à l'égard des « tire au flanc en congés maladie, des profiteurs du système qui veulent rester chez eux en vacances-télétravail, des feignants qui ne verbalisent que quand ils le souhaitent ...

Toutes les méthodes, subterfuges sont bons pour arriver à faire plier les récalcitrants : pression sur les présents

pour les inciter à convaincre les absents de reprendre le boulot. « Les arrêts maladie de complaisance, ça suffit ! » Même avec un cancer contracté ou celui d'un proche, la vie doit continuer, et surtout l'activité ! Une non-proposition à l'avancement les ramènera certainement dans le sens du vent...

Pour l'instant, un mur n'a pas cédé à ces bourrasques : la vacation forte auxquels sont attachés les effectifs et notre organisation, qui, à l'époque, avait initié son déploiement.

Cependant, elles soufflent forts à qui veut l'entendre que ce cycle ne tiendra pas, générant de l'angoisse, de l'incertitude dans l'organisation de vie de chacun. Laissant présager un cycle à venir plus contraignant mais en adéquation totale avec le but à éteindre quoi qu'il en coûte : les résultats chiffrés.

Pour autant, UNITÉ SGP POLICE est la seule organisation qui ne reste pas spectatrice de cette calamité.

Soutien des collègues permanent.

Audiences locales à chaque « incident ».

Alerte à tous les échelons hiérarchiques de cette situation intenable.

Réunions RPS locales, zonale et centrale afin d'y trouver des solutions avec l'ensemble des acteurs.

Mise en place d'un questionnaire auprès des fonctionnaires de l'unité pour contrer des chiffres par des chiffres et pouvoir définir la souffrance quotidienne au travail.

L'administration, une et indivisible ne pourra rester muette à nos actions, elle en porte la responsabilité.

A cette heure, les vents n'ont pas faibli, mais nous ne lâcherons rien.

Le bureau local de la CRS AA



LA CRS 26 TOULOUSE

Depuis plusieurs années, les collègues de la CRS 26 sont exposés à un management toxique au sein de l'unité.

Pour preuve, s'il en était besoin, ce sont près de 24 dossiers de souffrance au travail qui ont été portés à la connaissance de la médecine de prévention entre 2020/2022...

D'ailleurs, fait révélateur, notre collègue référent RPS au sein de l'unité est en burn-out depuis juillet suite à la pression permanente.

Une pression que subissent aussi les chefs de section, entre autres, pour les notations ou les reprises de service

suite à un CM en privilégiant, bien sûr, le service du poste de police...

Le chef de service écoute, laisse paraître une ouverture à la discussion mais reste imperméable au dialogue social... ne reconnaissant jamais ses torts ni ses agissements pourtant nocifs....

Cette attitude aura généré un mal être croissant au fil des années...

Une certaine crainte du chef de service qui a eu une incidence psychologique sur le personnel de l'unité...

Dans ce contexte, l'ensemble du bureau local UNITÉ SGP POLICE a toujours été à l'écoute, ac-compagnant au mieux les collègues en souffrance, notamment en remontant leurs problématiques lors des cellules de veille... La situation de la 26 étant même évoquée en CHSCT CRS !

Nous avons régulièrement formulé nos inquiétudes et nos revendications auprès du commandant afin d'améliorer la vie de nos collègues et de pouvoir retourner à une situation apaisée.

24 dossiers de souffrance au travail qui ont été portés à la connaissance de la médecine de prévention entre 2020/2022...

Notre action syndicale semble porter ses fruits puisque depuis peu, une forme d'apaisement revient...

Pour autant, UNITÉ SGP POLICE FO restera vigilant afin que les collègues de la CRS 26 puissent retrouver un environnement de travail sain pour leur épanouissement professionnel et personnel !

Le bureau local de la CRS 26



LA CRS 32

C'est en Janvier 2018 que le nouveau Commandant d'unité prend ses fonctions à la CRS32.

Seul officier à la compagnie, il s'installe très vite un climat de tension.

Rapidement le bureau local CRS 32 rappelle à la hiérarchie qu'il est inutile de manager de la sorte car à l'instar des autres unités, la CRS 32 est une compagnie qui fonctionne très bien, sans pression, sans fouet.

Malgré cela et nos multiples avertissements, une multitude d'articles 10 pleut.

Le conflit s'installe très vite avec le bureau local Unité (La concurrence syndicale étant systématiquement absente pour la défense des collègues)

La hiérarchie prend pour habitude de tout remonter à la zone de façon quotidienne, cherchant sans doute du soutien.

Beaucoup de collègues saturent, se sentent mal.

Nos collègues souffrent et leur parole se libère. Et seul UNITÉ SGP POLICE est présent pour les écouter.

Bien entendu, plusieurs tracts et courriers sont rédigés pour dénoncer les dérives du management.

En Novembre 2020, le bureau local demande officiellement une cellule de veille extraordinaire des Risques Psycho-Sociaux et sollicite la présence de la médecine de prévention saisie par une trentaine de collègues.

Le bureau local, par l'intermédiaire du bureau zonal invite

le Directeur Zonal des CRS Ouest.

Suite à cette séance très tendue mais thérapeutique, le climat s'est apaisé, l'arrivée de 2 officiers a permis d'assouplir l'ambiance même si tout officier amène avec lui des changements, qui en période de crise, ne sont pas toujours bien vécus par les collègues.

(Plus de bus sanitaire VX 16 sur le terrain, plus de blanchette, 1 garde HK à domicile matin et soir etc.)

Nous avons alors décidé de calquer un questionnaire RPS venant du privé et de l'adapter pour pouvoir le distribuer à tout le personnel de la compagnie, tenue, PATS, tous syndicats confondus de façon anonyme.

Le but étant bien de connaître le niveau de souffrance au travail de nos collègues et de savoir ce qu'ils pensaient de ce management local plus qu'« atypique ».

...la médecine de prévention saisie par une trentaine de collègues.

Les résultats étaient fulgurants et faisaient apparaître un management toxique (51% des sondés) et un ressenti

terrible en matière de comportements pouvant s'apparenter à de la discrimination ou du harcèlement (45%) !!

Pratiquement aussitôt, certainement de par une coïncidence incroyable, le ciel s'est éclairci au sein de la CRS 32, les relations sont redevenues correctes entre le bureau local et la hiérarchie.

Nous ne pouvons que nous satisfaire d'une telle situation mais nous resterons d'une extrême vigilance afin que la souffrance au travail ne passe plus le portail de la CRS 32.

Le Délégué local CRS 32



ZONE OUEST

Un sondage sur la satisfaction au travail.

Pourquoi en sommes-nous arrivés à cette méthode de travail ? Pourquoi avons-nous ressenti le besoin de mettre en place un tel travail de fourmi ? Et pourquoi avons-nous proposé à nos collègues de noter le management local ?

Car nos collègues souffrent au quotidien, du management global, local, du manque de considération.

Oui nos collègues souffrent et NON les indicateurs des cellules de veilles RPS, ne sont pas en mesure de faire ressortir la souffrance au travail de nos collègues à la hauteur de ce qu'elle est réellement.

Proposée à l'initiative du bureau local CRS

32 Sainte Adresse au bureau régional, cette idée jetée sur un morceau de papier, nous donnait enfin le moyen palpable, fiable et incontestable d'aller chercher le ressenti anonyme des collègues sur leurs conditions de travail.

Nous avons donc fait le choix de ne pas avertir la hiérarchie locale et zonale, le but étant de libérer la parole et à l'occasion, d'éviter les pressions éventuelles.

Appelés par le DZO dès sa mise en circulation, nous avons tout de suite vu la position très inconfortable de la chaîne hiérarchique face à cette action syndicale dont elle ne maîtrisait rien, ni le calendrier, ni la forme et surtout pas le contenu.

D'un accord commun, nous avons convenu avec le Directeur de pouvoir débriefer ces chiffres avant présentation officielle sur le deuxième CHS CT annuel, celui traitant des RPS.

Lors de cet entretien, nous avons ainsi pu débattre ouvertement des résultats, allant même jusqu'à présenter un panel de réponses locales aux commentaires littéraux acerbes, propos traduisant la réalité de leur quotidien.

Comme nous le pensions au vu des différentes interventions sollicitées par les délégués locaux, certaines compagnies comme la CRS 32 et la CRS 52 obtenaient de mauvais retours de la part des collègues.

Ainsi, la 32 se voyait créditée d'un chiffre effrayant de 45% de collègues déclarant avoir déjà eu connaissance de comportements pouvant être assimilés à du harcèlement ou de la discrimination hiérarchique

77,28% des 514 sondés notent 0 à 3 sur 10, la prise de conscience de la DZO et de la DCCRS sur le malaise des unités.

Et 74 % des sondés pensaient que cela pouvait être générateur de risques psycho-sociaux.

Evidemment on ne ressort jamais indemne de telles dérives.

Il n'est pas ici chose facile de préciser tous les chiffres mais un est à retenir plus que les autres : l'avis des collègues sur la prise en compte de leurs problèmes par les DZO et DCCRS.

À cette question, nous ne pensions pas avoir un résultat aussi unanime : 77.28 % des 514 sondés notent 0 à 3 sur une échelle de 10, la prise de conscience de la DZO et de la DCCRS sur le malaise des unités.

Comme nous l'entendons tous les jours dans les unités, nos collègues n'accordent pratiquement aucune confiance à la hiérarchie zonale ou nationale pour endiguer le malaise grandissant dans les rangs.

Il s'agit juste d'un désaveu brutal et incontestable de la politique nationale de la DCCRS.



Autre question ayant fait couler beaucoup d'encre auprès des chefs de services : Comment qualifiez-vous le management local ?

Si les qualificatifs de FAMILIAL, AGRÉABLE ou CONVENTIONNEL n'ont pas animé les débats, le terme de « TOXIQUE », proposé en 4^{ème} réponse, à lui, visiblement, crispé une partie de la chaîne hiérarchique, notamment ceux dont les chiffres à cette question n'étaient pas bons, et qui sont les suivants :

Qualification « toxique » du management local par les sondés :

CRS 9 : 25.5%

CRS 10 : 4.17%

CRS 13 : 7.14%

CRS 31 : 32.81%

CRS 32 : 51.04 %

CRS 41 : 7.14%

CRS 42 : 13.56%

CRS 52 : 38.47%

Loin de se remettre en cause quant aux raisons fondatrices d'un tel retour local, certains ont même cherché à rendre infondé ou inutile l'emploi d'un tel qualificatif... C'est dire la gêne, le malaise et l'incapacité de certains officiers à entendre ce que pensent les collègues de leur façon de faire.

Marches et tais toi ! Mais surtout ne te loupes pas

La vérité fait parfois mal à entendre.

Le terme de « toxique » nous est apparu tout à fait adapté et justifié et bien entendu il sera de nouveau proposé aux collègues dès 2023.

Très curieusement, et dès l'annonce officielle des résultats de ce sondage, et au lendemain d'un CHS CT zonal musclé, la situation semblait se détendre à la CRS 32...

Avons-nous sous-estimé l'impact d'un tel sondage, dans sa forme et surtout son contenu ? Probablement, très probablement !

Une chose est sûre, ce sondage, renommé officieusement baromètre des compagnies par ses créateurs, a de beaux jours devant lui, et sera donc proposé tous les ans aux collègues de la zone CRS OUEST, syndiqués ou non.

Il est le meilleur moyen de retranscription de la souffrance de nos collègues, et surtout en cas de drame local, per-

sonne ne pourra dire qu'il ne savait pas...

En cas de drame local, personne ne pourra dire qu'il ne savait pas...

Soyez sûrs que nous continuerons de nous opposer aux dérives hiérarchiques hon-

teuses d'une minorité d'officiers, qui salissent eux même l'image générale de leur corps.

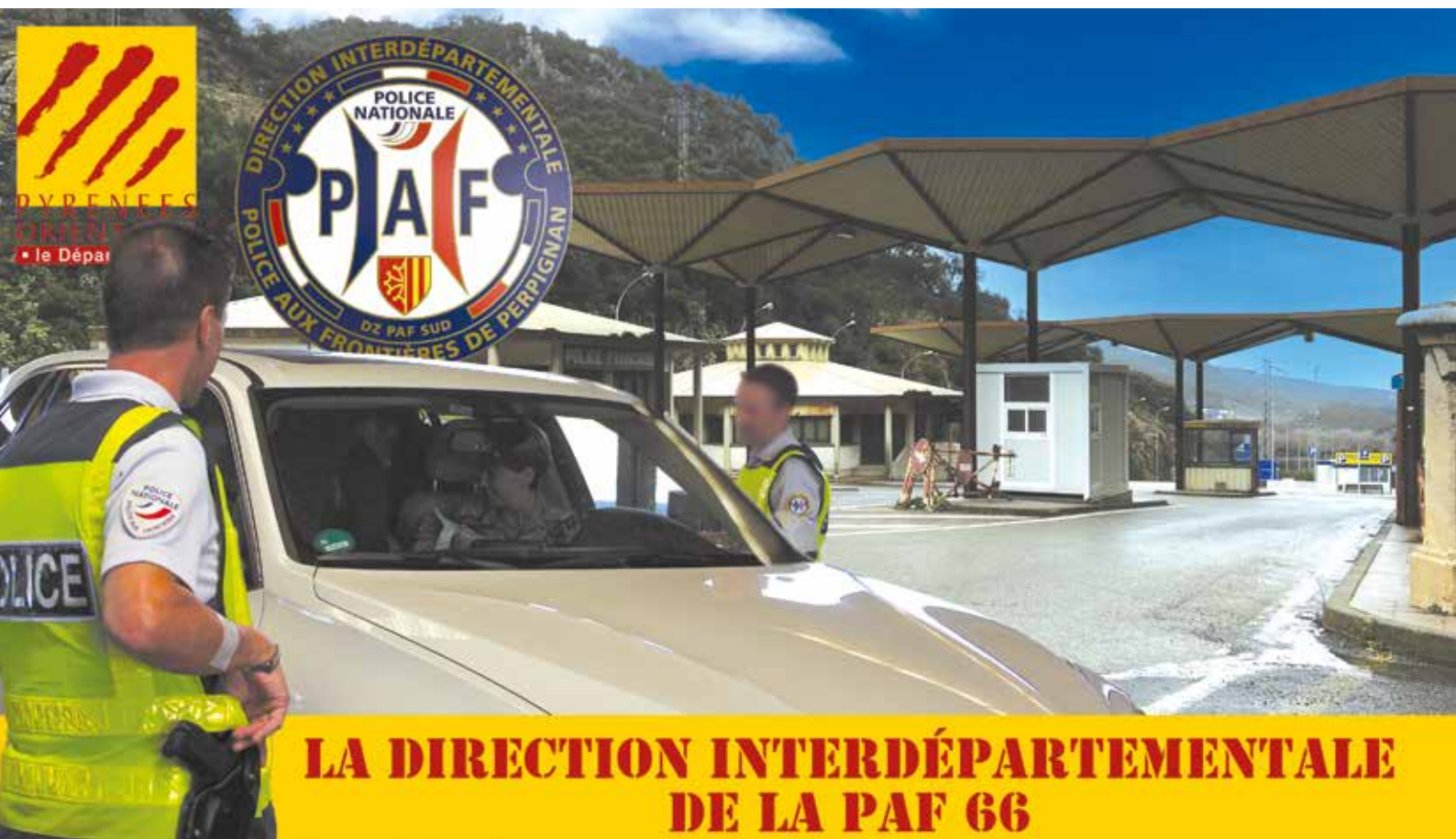
Cela fonctionne mieux et bien dans certaines unités, comme la CRS 10 et la CRS 13 avec des chiffres à l'inverse de ceux évoqués supra, ces deux unités recueillant même un qualificatif de « management familial » majoritaire.

Rien n'est parfait nulle part mais la preuve en est que le management est juste une question d'homme, pas de compagnie ou de collègues à commander.

Depuis toujours le bureau zonal UNITE SGP Police est à vos côtés au quotidien et prend des positions fortes quand cela est nécessaire, la lecture des PV de CHS CT zonaux en est la meilleure confirmation et une très bonne indication sur le travail des autres organisations syndicales zonales...

N'hésitez pas.

Comptez sur nous pour vous défendre !



LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DE LA PAF 66

Le secteur communication UNITÉ SGP POLICE s'est rendu à Perpignan (66) afin d'aller à la rencontre des effectifs de la PAF 66. Cette visite s'est déroulée sur deux jours et s'est passée en compagnie du délégué départemental Ludovic ROMANACH et de son adjoint Mickaël COTREZ.

La DIDPAF 66 est composée d'environ 390 effectifs. Elle est compétente dans l'Aude et dans les Pyrénées Orientales. 90% de ses effectifs et de ses missions se trouvent dans les Pyrénées Orientales.

LES DIFFÉRENTS SERVICES DE LA DIDPAF66 :

Perpignan :

-Un État-Major

Il est composé d'un CIC qui va être mutualisé dans le cadre de la DDPN et se trouvera donc physiquement dans les locaux de la Direction Départementale.

Un quart comprenant une cellule de nuit qui assure la permanence sur toute la direction.

Une cellule de fraude documentaire régulièrement formée pour détecter les faux documents d'identité. Les collègues de cette cellule dispensent régulièrement des formations en interne, mais également à la sécurité publique, à certaines administrations et même à l'étranger.

Des forces mobiles viennent régulièrement en renfort pour lutter contre l'immigration clandestine.



-Une **BMR** qui travaille sur les filières organisées et le travail illégal toujours lié à l'emploi d'étrangers sans titre de séjour. On est sur le spectre haut du judiciaire en ce qui concerne l'immigration irrégulière dans sa globalité.

-Une **Brigade des Chemins de Fer** : compétente (officiellement dans le terme des traités internationaux) entre Barcelone et Montpellier en patrouille mixte avec les Espagnols. Dans les faits, elle exerce essentiellement entre la gare de Figueres et celle de Perpignan, parfois jusqu'à Narbonne.

-Un **CRA** en travaux actuellement, celui-ci devrait accueillir 12 places supplémentaires, permettant de passer d'une capacité d'accueil de 48 à 60 places théoriques. Sa conception est un peu atypique du fait de sa multitude de bâtiments. 5 zones de vie au total.



Sur Cerbère :

-Un **Service de la PAF Terrestre** doté de 22 effectifs plus 2 administratifs. Les collègues travaillent en cycle 3/2/2/3 en 11h08. Bien que Cerbère soit la première station balnéaire française après l'Espagne côté méditerranée, dotée d'une gare mixte (quai français et espagnol), il n'y a pas de patrouille mixte « permanente » avec la police espagnole. Le travail essentiel des collègues réside dans la surveillance du flux migratoire sur cette zone.



Le Perthus :

-Un **Service de la PAF Terrestre** également composé de 70 effectifs.

Ce service fonctionne 24h/24. Le rôle des collègues affectés au Perthus est de tenir les 2 barrières de péage de Perpignan, et le village du Perthus, les 3 plus gros points frontière entre la France et l'Espagne côté Méditerranée. En termes de services, le Perthus dispose d'un poste, de patrouilles et d'un quart en 11h08 ; D'une unité d'information et d'un pôle administratif en hebdo.

Un détachement de la réserve, composé d'environ 130 collègues retraités, dépendant directement de la DGPN, a été déployé sur le Perthus pour renforcer le contrôle frontalier. Ils sont donc autonomes et travaillent entre eux. Mais, ils ne sont pas habilités pour effectuer des non-admissions. Ils ont donc besoin qu'un garde-frontière (au moins brigadier actif) signe ce document lorsqu'ils prennent en charge un ESI (L'essentiel de leur travail). Les collègues actifs du Perthus, habilités, passent beaucoup de temps à aller renforcer le CRA sur des missions de transport et de présentation d'ESI, alors que les réservistes, non habilités à certaines tâches sont en contrôle frontière.

Ce genre de problème se posera également avec le déploiement de la réserve civile.

À ce jour il n'y a toujours pas de patrouilles mixtes pérennes Franco Espagnole.



-Le CCPD : Le centre franco-espagnol de coopération policière et douanière est une structure d'alliance franco-espagnole rassemblant à ce jour, sur un même site, une cinquantaine d'agents des deux pays, parmi lesquels des fonctionnaires la police nationale (Police aux frontières, Sureté urbaine et police judiciaire), des militaires de la gendarmerie nationale ainsi que des agents des douanes et des personnels du Cuerpo Nacional de Policia, de la Guardia Civil, des Mossos d'Esquadra (force de police de la Catalogne) et de la Vigilancia Aduanera (douanes espagnoles).



La mission principale du CCPD est de favoriser et faciliter l'assistance, la coopération policière et l'échange de renseignements entre les deux nations frontalières.

Avec pour missions de lutter contre toutes formes de délits, trafics en tous genres, drogue évidemment, délinquance frontalière, menaces à l'ordre public et tout particulièrement immigration irrégulière et terrorisme. Le centre de coopération est également en première ligne concernant les reconduites d'étrangers en situation irrégulière d'un côté ou l'autre de la frontière.

Il traite les admissions dites « Schengen ». Par exemple, l'interpellation hors zone frontalière, d'un individu entré sur le territoire dans les 48h qui ont précédé son interpellation, le CCPD est saisi et va contacter le côté espagnol pour avoir l'accord ou pas, de réintroduire l'individu en Espagne. En zone frontalière (comme sur Perpignan), la PAF traite directement avec la police espagnole la plus proche (la Jonquera en général).

Le centre reçoit des demandes de services français par mail. Il sollicite alors les autorités espagnoles via une messagerie Interpol «Siena» (pour garder une trace). La communication entre les deux pays, améliorée par cette structure, se fait également souvent en direct.

Sur Port-la-Nouvelle dans l'Aude :

-Une antenne se trouve également dans l'Aude. Il s'agit également d'un **Service de la PAF Terrestre** doté de 37 effectifs au total.

LES CHIFFRES :



Image d'illustration/photo montage

Sur l'ensemble de la PAF 66, il y a eu environ 11000 interpellations sur l'année 2022 :

Des étrangers, mais également du Stup. (4,266 tonnes). La PAF traite ses procédures jusqu'à hauteur de 30kg de cannabis saisi. Au-delà, la PJ est saisie.

Près de 1500 personnes recherchées interpellées (Allant des ESI, au mandat d'arrêt international.)

LES PROBLÉMATIQUES :

Outre le problème de la réserve employée à des missions pour lesquelles elle n'est pas habilitée, évoqué précédemment dans l'article, comme dans la plupart des services de police, **la PAF 66 nécessiterait d'un apport conséquent de policiers pour mener à bien toutes ses missions.**

Mais, au-delà du nombre insuffisant de fonctionnaires, c'est **leur emploi qui pose problème.**

Par exemple, l'éloignement du CRA de la plupart des structures intervenant dans les procédures sur les étrangers en situation irrégulière consomme beaucoup d'effectifs. Seul, le JLD est sur Perpignan. Le tribunal administratif et la cour d'appel sont à Montpellier. Le consulat du Maroc est également à Montpellier, comme celui d'Algérie, mais ce dernier fait les reconnaissances au CRA de Sète. Les aéroports de départ (pour les étrangers expulsés) sont ceux de Toulouse et de Montpellier... Donc, les collègues passent énormément de temps sur la route pour transporter les retenus.

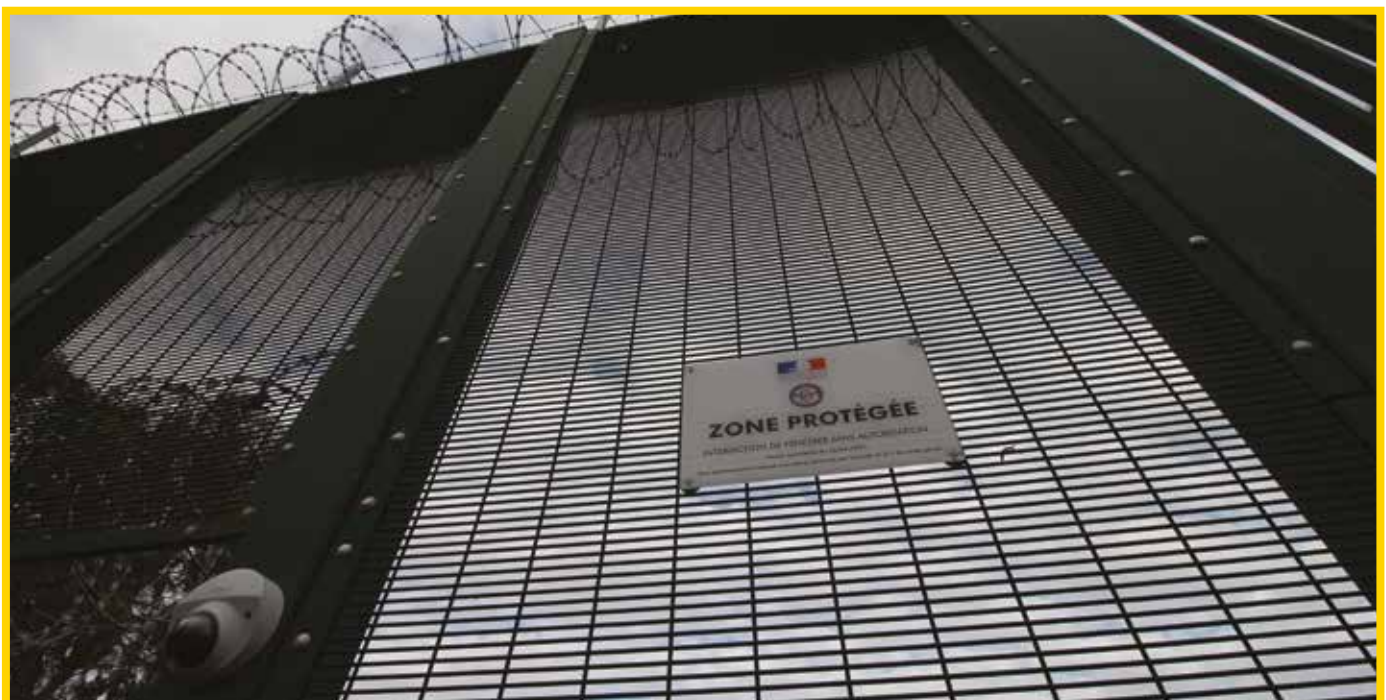
La visio-audience permettrait un gain énorme en temps et en effectifs monopolisés sur des missions chronophages.

En 2022, le CRA de Perpignan a effectué près de 360 présentations en cours d'appel, sur Montpellier, contre une 60aine en 2021. On assiste à une **forte judiciarisation de la procédure**. Les individus font quasi systématiquement appel aujourd'hui, alors que ce n'était pas forcément le cas avant.

Pour effectuer, ces présentations, régulièrement, des collègues de Cerbère et du Perthus sont mobilisés en renfort et quittent leur point frontalier. **La frontière est forcément bien moins surveillée durant la durée de ces missions annexes...**

De plus, le profil des retenus a changé. À l'heure actuelle, la quasi-totalité des retenus entrants sont des individus sortant de prison au profil dangereux dans des locaux non prévus à cet effet...

Donc pour la sécurité des collègues mais aussi pour celle des retenus au parcours « classique » et ce malgré, la prévision de travaux de sécurisation (mur et filets anti-projections, cloisonnement des différents blocs), augmenter de façon significative la sécurité des CRA devient indispensable... et légiférer différemment afin que les retenus sortant de prison soient placés dans des centres spécifiques prévus à cet effet et donc, équipés en conséquence...





Yohann FOSSARD
Délégué Régional
FSPN



OLTIM L'OFFICE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DE MIGRANTS

Le 29 Novembre 2021, pour faire suite à la noyade de 27 migrants qui tentaient de traverser la Manche, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin annonçait le renforcement de la lutte contre les passeurs et la création d'un nouvel office dédié à cette fin.

Ainsi, par publication du décret du 27 décembre 2022, l'Office de Lutte contre le Trafic Illicite de Migrants, l'**OLTIM**, venait se substituer à l'Office Central pour la Répression de l'Immigration Irrégulière et de l'Emploi d'Étrangers Sans Titre (l'**OCRIEST**) mis en place depuis 1996.

Il est bien évident que les « fins limiers » de l'**OCRIEST** n'avaient pas attendu cette réaction médiatique pour identifier et mettre à mal un grand nombre de filières d'immigration clandestine, de faussaires et de trafiquants de migrants depuis sa création.

Au-delà des effets d'annonce, quelles sont les nouveautés de cette nouvelle version de l'**OCRIEST** ?

UNE INTERMINISTERIALITÉ RENFORCÉE

Dans les faits, cette notion n'est pas une nouveauté puisque des gendarmes, un douanier, et un agent de la défense étaient déjà présent à l'**OCRIEST**. Au surplus, ce dernier possède déjà une unité interminis-

térielle de renseignement (l'**UCOLTEM**).

Toutefois, cet aspect devrait monter en puissance puisque la coopération est censée être considérablement renforcée avec un apport plus important de gendarmes, d'agents du fisc et de douaniers sans qu'on connaisse le nombre d'effectifs dédiés à ce jour.

L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS ET LES ANTENNES

Par ailleurs, l'**OLTIM** devrait être renforcé en effectifs actifs et administratifs. Cette montée en puissance se fera au fur et à mesure de mouvements au fil de l'eau et progressivement sur le modèle de l'**OFAST**.

Initialement, le ministre annonçait un doublement des 135 personnels, la moitié devant servir l'**OLTIM**, l'autre moitié devant être répartie dans les BMR.

Dans le projet **OLTIM**, les actuelles Brigades Mobiles de Recherches (unités judiciaires de la PAF) et notamment les BMR Zonales deviennent des antennes de l'**OLTIM** sur lesquelles l'office central doit prendre le commandement.

C'était sans compter sur le déploiement des DDPN qui viennent désormais préempter ces antennes.

Notre organisation syndicale se bat pour que les antennes OLTIM soient disposées à un échelon zonal afin qu'elles puissent conserver une certaine indépendance, gage de réactivité et d'opérationnalité. Pour l'heure, nous sommes toujours en attente d'un arbitrage du DGPN sur ce volet.

En outre, l'OLTIM assurerait une autorité fonctionnelle sur son « frère jumeau parisien » la Division de la Criminalité Organisée de la SDLII, sans qu'on sache en quels termes précis.



ORGANISATION DE L'OFFICE

La nouvelle structure de l'OLTIM se divise en quatre pôles.

Le pôle renseignements et international

Ce pôle s'appuie sur l'Unité de coordination opérationnelle de la lutte contre le trafic et l'exploitation des migrants (UCOLTEM) qui existait déjà dans l'OCRIEST.

La Section du renseignement criminel

- La Cellule d'Intelligence Opérationnelle et des Partenaires Extérieurs (CIOPE) :

Supervisée par un major Ex, elle est constituée de six enquêteurs qui recueillent des renseignements collectés auprès de partenaires (service de police ou extérieurs : pôle

emploi, caf, etc.) ; puis les exploitent afin de les convertir en affaires pouvant être judiciairisées.

Pour ce faire, les enquêteurs ont recours aux techniques d'enquête classiques (recherches, écoutes, filatures) appliquées dans le cadre de la loi sur le renseignement.

À l'issue de leurs investigations, une note de renseignements est transmise à l'OLTIM ou à d'autres services de police ou extérieurs (PJ, BRP, ST, SDLII, Douanes) en fonction des infractions mises au jour.

- La CIOPE s'appuie également sur une Unité Technique de renseignement basée en partie aux Invalides composée d'un Major Ex et d'un secrétaire administratif, chargée de la mise en œuvre et la gestion de ces techniques.

- Avec le déploiement de l'OLTIM, ce pôle devrait se pourvoir prochainement d'une unité de veille Cyber dont le recrutement à travers les profils est en cours au moment où j'écris ces lignes.

La section des partenariats nationaux et internationaux

Elle est composée des unités suivantes :

- Une unité de suivi des projets européens comprenant une CEA et une attachée de police. Très méconnue, son travail permet de débloquent des fonds européens finançant du matériel et de la logistique liées aux affaires générées l'OLTIM et les BMR. C'est un apport essentiel bénéficiant aux enquêteurs et une des raisons pour lesquelles cet office bénéficie de moyens matériels particulièrement conséquents.

- L'Unité de Recherches et d'Exploitations des Données Opérationnelles (URED)

Formule les requêtes à l'international pour le compte des groupes et des BMR du territoire et assure le suivi des dossiers judiciaires de l'ensemble. C'est un véritable outil d'aide aux enquêteurs. Cette unité est composée de 09 membres du CEA.

- L'Unité de Recherches Opérationnelles URO, créée en Juillet 2020 est une unité de renseignements franco-britannique luttant contre les phénomènes des « small-boats » Leur principe de travail est calqué sur celui de la CIOPE. Elle est répartie entre ses deux effectifs à Lognes et ses autres agents situés à Calais.

UNITÉ SGP POLICE a su démontrer l'expertise des enquêteurs de la CIOPE, de l'URED et de l'URO et ainsi obtenir la recartographie OPJ de ces postes.

Le pôle stratégique d'analyse

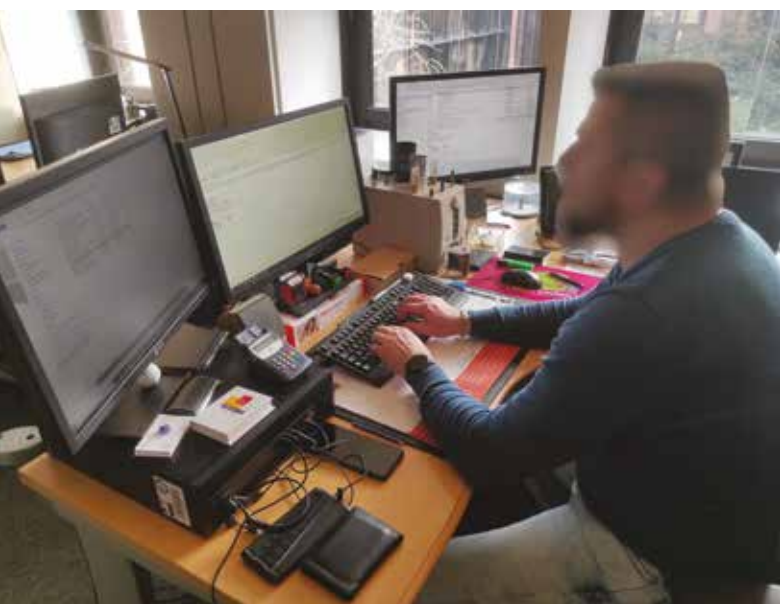


Cette partie s'appuie sur le Pôle National d'Analyse Migratoire (PONAM), déjà existant mais se divisant désormais en deux parties :

- Une section analyse qui étudie les flux migratoires et tient à jour des fiches pays.
- Une section « Anarisk » chargée de l'expertise du risque en matière de flux migratoire et de l'animation du réseau éponyme.

Ce pôle composé d'une douzaine d'effectifs actifs, contractuels, apprentis, et d'un agent de liaison des Douanes est actuellement sous les ordres d'un Commandant de Police. Il devrait avoir à sa tête, un officier de la Gendarmerie et un gradé de la Douane très prochainement.

Le pôle opérationnel :



C'est le « cœur du réacteur » de l'OLTIM, comprenant les enquêteurs judiciaires (Actuellement, environ 70 agents du CEA).

Les groupes d'enquête sont divisés en 4 sections de deux groupes, chaque groupe comportant à terme, un officier, un adjoint, plus une dizaine d'effectifs.

À la tête de ce pôle, se trouve un Commandant, chef des Unités Opérationnelles, ainsi qu'une Cellule Opérationnelle de Coordination incluant les officiers chefs de sections.

Certains groupes d'enquêtes sont répartis par communautés : comme pour les groupes Afrique, Asie-Méridionale, Moyen-Orient-Europe et Extrême Orient.

D'autres groupes sont répartis par thématique comme le Groupe Cyber (recherches de faussaires ou passeurs notamment sur le « Darknet ») ; tandis que l'OLTIM a vu émerger de nouveaux groupes : Groupe Mineurs Isolés non accompagnés (ancien groupe « G6 » multi-communautaire), Groupe ESTT (travail dissimulé) et Groupe financier. S'y ajoute une cellule de soutien à l'enquête.

Contrairement aux idées reçues, et sauf instructions contraires, les enquêteurs de l'office ne traitent pas de procédure administrative d'ESI « secs ». En effet, ces derniers sont plutôt considérés comme des victimes des réseaux de passeurs et entendues comme telles au cours des procédures.

Comme tout groupe spécialisé, les enquêteurs travaillent la plupart du temps sur des affaires d'initiatives, et utilisent les techniques permises dans le cadre d'infractions commises en bande organisée, comme les filatures, surveillances, écoutes téléphoniques, « balisages », sonorisations, etc...

Le type de délinquance varie en fonction des communautés ou de la thématique traitée.

Par exemple, les communautés en charge du groupe « Afrique » liées à de l'immigration de maintien impliquent le plus souvent des infractions de tentatives d'obtention indues de documents français et des escroqueries connexes.

Dans un tout autre style, la communauté Vietnamiennne a pour mode opératoire l'implantation de fermes canna-biques pour financer la diaspora de ses membres.

Les enquêteurs s'appuient sur l'expertise indispensable de l'Unité Technique Opérationnelle dont les quatre membres sont chargés de la mise en place des dispositifs de surveillance (caméras, balises, sonorisation).

L'ensemble des effectifs opérationnels se déplacent régulièrement en renfort des effectifs du Calais afin de faire du « flag » de passeurs et intercepter les embarcations de fortune chargées de migrants (« small-boats ») en partance pour l'Angleterre.



Le pôle de territorial et de soutien

Une nouvelle section « pilotage » sera chargée de piloter et coordonner la lutte contre le trafic de migrants au plan national.

La section administrative comprend un secrétariat, une unité statistique, une unité de gestion et un « pool auto » dont la particularité est d'assurer également les missions de signalisation des mis en cause et les procédures de « saisie-attribution » des véhicules.

L'Unité de Formation et des Relations Publiques effectue le suivi des formations et des tirs, l'accueil des délégations étrangères et des stagiaires.

Cette unité organise un stage filature unique à la PAF et très plébiscité.

Auparavant rattachée au groupe technique, l'Unité informatique assure la maintenance du parc électronique de l'OLTIM.

Cette unité conserve un volet d'aide à l'enquête en assurant l'exploitation des supports numériques saisis par les enquêteurs.

Pour UNITÉ SGP POLICE, ces sections et notamment l'Unité de Gestion, dont le travail est indispensable au fonctionnement du service doivent être dimensionnées en effectifs à la mesure de l'accroissement du nouvel OLTIM.



Perspectives et revendications :

L'OCRIEST était déjà attractif par ses moyens, son implantation Seine-et-Marnaise, ses différentes unités et thématiques de travail.

Nous veillerons à ce que l'OLTIM conserve cette attractivité.

C'est pourquoi, UNITÉ SGP POLICE est intervenu dès l'annonce de notre Ministre pour que l'OLTIM, constitué d'effectifs habitant le plus souvent le département ou à proximité, ne soit pas déménagé.

Malgré des locaux modernes et agréables, le site de Lognes est saturé et inadapté à l'activité policière classique (cellule de GAV sous-dimensionnées).

Ainsi, nous avons pu obtenir des améliorations (par exemple le déport de caméras dans la salle principale) et soutenons le projet d'agrandissement des cellules en sous-sol.

Pour mémoire, seule notre syndicat est monté au créneau pour bloquer un projet de réforme du parking principal qui aurait contraint nombre de nos collègues à se stationner en dehors alors que les pourtours du site sont saturés. Une

intervention en mairie a également permis de trouver un parking de délestage.

Nous veillerons aussi à ce que ce nouvel Office ne se fasse pas aux dépens de l'UCI que la direction a décidé de déménager. Ce changement doit comporter des conditions de confort, de stationnement et de sécurité adéquate pour le nouvel espace de travail de cette unité.

Les effectifs de l'OLTIM effectuent de nombreux déplacements sur tout le territoire.

Ces « découchers » fatiguant et impactant pour la vie personnelle et familiale, s'accompagnent le plus souvent de décalages horaires.

Ainsi, nous portons le dossier de création d'indemnités spécifiques qui pourraient être versées sur le modèle de l'ITN et compenser financièrement la pénibilité de ces séjours.

Nous suivrons ces dossiers et feront le maximum pour leur aboutissement.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des collègues de l'office pour l'excellent accueil qui m'a réservé quotidiennement.



MARINE LIEVROUW FULL CONTACT



Bonjour Marine, tu es gardienne de la paix, peux-tu nous décrire brièvement ton travail actuel ?

Bonjour, je suis intégrée à une brigade police-secours de nuit. Mes missions sont très variées, passant du différend familial à l'AVP en passant par la gestion des tapages nocturnes, de la police routière et parfois du flagrant délit. On fonctionne sur un cycle en 4/2.

Tu pratiques du Full contact à haut niveau. Peux-tu nous expliquer comment tu es arrivée à la pratique de ce sport ?

L'histoire que je raconte depuis toujours. À l'âge de 6 ans et demi, j'étais indisciplinée, pleine d'énergie, trop d'énergie. Il fallait une discipline qui puisse me canaliser. Un club de full contact (boxe pieds-poings) venait d'ouvrir dans ma ville, j'ai donc commencé et continué jusqu'à aujourd'hui.



Quels sont tes titres et podiums dans cette discipline ?

Championne de France catégorie - de 50 à - de 56kg en 2006

3x Championne d'Europe (WAKO, IKL) - de 50kg et - de 51kg (suivant la catégorie fixée) dont la dernière fois en mars 2016

3x Championne du monde (WMFC) - de 50 kg et - de 51kg (suivant la catégorie fixée) en octobre 2017 et octobre 2018



Pratiques-tu d'autres sports, si oui lesquels ? De manière occasionnelle ou en compétition ?

Cette année je me suis initiée en parallèle à la boxe anglaise (que les poings) et au K1 (kick boxing + genoux), en compétition également. Cela m'a permis de donner un second souffle dans ma pratique sportive. J'avais soif de nouveaux challenges, soif d'apprentissage...

As-tu des facilités de la part de ton service pour t'entraîner et pour te rendre sur les compétitions ?

Malheureusement, je n'ai pas de facilité de la part de mon service pour m'entraîner et/ou me rendre sur les compétitions. J'ai de ce fait dû annuler 3 participations cette année :

- En boxe anglaise, j'ai gagné les premiers tours sur une manifestation à Rouen, sur le «Ladies Boxing Tour», mais le dimanche, devant reprendre le travail, j'ai dû déclarer forfait.

- En K1, j'avais une proposition en juin, d'affronter une Albanaise en Bretagne. J'ai posé mes congés mais, étant rappelable, dans le doute d'un rappel, j'ai été dans l'obligation d'annuler le combat.

- Courant avril, c'est un collègue qui m'a laissé ses congés prévisionnels, afin que je puisse participer à une demi finale en championnat de France.

Pour me rendre sur les compétitions, je dois poser des congés, sans la certitude que cela soit accordé. C'est l'un des problèmes que je rencontre et que j'aimerais pouvoir solutionner.

Ces sports de combat t'ont-ils été déjà utiles dans le cadre de tes fonctions ?

Dans le cadre de mes fonctions, cela m'est utile au quotidien. La pratique de ces sports m'a apporté des valeurs telles que le respect, la MAÎTRISE DE SOI, l'entraide, la discipline.

Ce n'est pas parce que l'on pratique un sport de combat que l'on est borderline, bien au contraire !

As-tu des objectifs sportifs ou professionnels sur les prochaines années ?

J'ai des objectifs sportifs, atteindre le même niveau en boxe anglaise et/ou k1 qu'en full contact.

L'un de mes plus grands rêves est d'aller aux JO.

Côté professionnel, la BAC m'intéresse fortement. Et devenir FTSI également.

Un dernier mot ?

Merci à UNITÉ SGP POLICE de m'avoir accordé cet interview.



Yann BERTILE CRS entraîneur auprès de jeunes en difficulté



UNITÉ SGP POLICE est allé à la rencontre de Yann Bertile, adhérent militant affecté à la CRS03, mis à l'honneur par la municipalité de Rosny-sous-Bois pour son rôle d'entraîneur auprès de jeunes en difficultés. Comme UNITÉ SGP POLICE, Yann est un acteur par son action du rapprochement police population, notamment auprès des jeunes. Un reportage vidéo est diffusé sur les réseaux sociaux et sur France télévision. Scannez le QR Code ci-contre.



Bonjour, peux-tu te présenter en quelques lignes ?

Je suis Yann BERTILE, brigadier-chef à la CRS 3, 25 ans de Police, dont 10 ans au commissariat PARIS 19 affecté aux ILOTIERS brigade VTT, 12 ans à la CRS 5, et 3 ans à la CRS 3.

Peux-tu nous rappeler en quelques mots ton parcours professionnel ?

Après mes études de Géographie à l'Université de la Réunion (bac +2), j'effectue mon service militaire (16 mois) au 6^{ème} RPIMA, tout en préparant mon concours de gardien de la Paix. J'effectue ma scolarité d'élève GPX, au CFP de PERPIGNAN, à la CRS 58. À la sortie d'école, je suis affecté au CP 19 à la PP, en brigade pour commencer, puis une fois titulaire, à la Brigade VTT de l'arrondissement. Puis l'envie de faire du MO

me pousse à poser la CRS 5, puis la CRS 3.

Tu as commencé Le Taekwondo relativement jeune ou cela t'est-il venu plutôt tard ?

J'ai commencé le Taekwondo à l'âge de 38 ans. On peut donc dire que j'ai commencé tard.

Qu'est ce qui t'a amené vers ce sport ?

J'avais emmené ma fille qui voulait le pratiquer, et je m'y suis inscrit également pour être avec elle.

Le pratiques tu en compétition ?

Je pratique toujours la compétition. Une troisième place au championnat national en 2020, et 4 podiums au niveau régional.

Pourquoi avoir fait le choix de te mettre ainsi au service des autres et plus particulièrement des jeunes ?

Les jeunes, c'est l'avenir. Avec mon boulot, je contrôle beaucoup trop de jeunes qui sont livrés à eux même, qui sont en manque de repères, qui font des conneries. Le fait de s'occuper d'eux, c'est leur transmettre les valeurs du taekwondo comme : La courtoisie, l'intégrité, la persévérance, le contrôle de soi, le courage. Et puis, j'habite et j'enseigne en Seine-Saint-Denis, le 93 comme on dit, source de talents. Il faut juste les diriger sur la bonne voie.



Quelles sont les contraintes que tu as pu rencontrer, notamment pour t'entraîner et passer tes diplômes ?

Le manque d'emploi du temps m'a obligé à passer mes diplômes sur des congés. J'ai dû poser 2 semaines de congés pour passer le monitorat d'arts martiaux option taekwondo. Pour l'entraînement, c'est simple; Quand on travaille le matin, je m'entraîne ou j'enseigne le soir, et quand on est en neutralisation, je fais pareil.



Arrives-tu à concilier travail et activité sportive sans souci. Ta hiérarchie était-elle compréhensive notamment du fait de ton investissement auprès des jeunes ?

C'est très difficile. Même si j'ai un diplôme d'éducateur sportif, je suis avant tout CRS. Dès que je peux, je suis au club de taekwondo. Je dispense mes cours aux jeunes, aux adolescents, et aux adultes.

Quand on est en déplacement, je transmets mes compétences aux collègues qui sont intéressés de faire de la self défense et du taekwondo.

Ma hiérarchie est au courant de mon investissement auprès des jeunes, tout ce que je fais hors service, c'est du bénévolat.

Qu'attends-tu aujourd'hui de l'administration ?

Je n'attends rien de l'administration, comme je l'ai dit, tout ce que je fais est hors service et n'impacte pas mon métier.

Je pense humblement que je suis un acteur ou du moins l'un des vecteurs de rapprochement entre la police et la population et la jeunesse.

As-tu d'autres ambitions sportives et professionnelles ?

Participer au championnat national de Taekwondo dans 3 mois, et réussir les tests de présélection FTSI pour devenir formateur.

Un dernier mot ?

Mes élèves et leurs parents connaissent ma profession, vu que je suis souvent absent 15 jours pour les déplacements, et des fois je travaille de soirée avec ma compagnie, donc je ne peux pas dispenser de cours sur ces périodes. Les jeunes sont contents de s'entraîner avec moi, et me posent des questions sur la police, du genre « je veux devenir policier comme toi, il faut faire quoi comme études ? », je leur réponds qu'il faut bosser à l'école et viser plus haut et ainsi, tu réussiras.....



ADHÉSION 2023

UNITÉ SGP
POLICE
FSMI-FO

Adhérer à UNITÉ SGP POLICE-FO / FSMI c'est :

- ➡ La garantie d'avoir la protection du Numéro 1
- ➡ Être défendu par un syndicat actif, performant et représentatif
- ➡ Une véritable protection

Adhérer ou renouveler ton adhésion
n'a jamais été aussi simple

POUR ADHÉRER :



POUR RENOUVELER
TON ADHÉSION :



Le règlement peut toujours s'effectuer auprès de ton représentant local, par prélèvement ou par chèque bancaire ou via le bulletin d'adhésion mis à ta disposition et adresser ton règlement directement au bureau national à l'adresse suivante :
UNITÉ SGP POLICE – Adhésions – 163 avenue Galliéni – 93170 BAGNOLET.

Tarifs des cotisations : (En bleu, montant payé, en orange, coût effectif Après Crédit d'Impôt (ACI))

Cadet de la République : 11€ (3.74€ ACI) - Policier Adjoint : 21€ (7.14€ ACI) - Stagiaire : 40€ (13.60€ ACI) - Gardien de la Paix & Brigadier : 80€ (27.20€ ACI) - Brigadier-Chef & Major : 90€ (30.60€ ACI) - Retraité : 40€ (13.60€ ACI)

Élève Cadet de la République 10€/an pendant 2 ans (3.40€ ACI) - Élève Policier Adjoint : 15€/an pendant 2 ans (5.10€ ACI) - Élève Gardien de la Paix : 20€/an pendant 2 ans (6.80€ ACI)

Technicien de surface - Barkanien : 50€ (17€ ACI) - (CO) Contractuel, Ouvrier d'État et Ouvrier Cuisinier : 65€ (22.10€ ACI) - (CO) Chef d'équipe/hors groupe/catégorie A, B et C : 78€ (26.52€ ACI) - (CPT) Contractuel et Adjoint Technique : 50€ (17€ ACI) - (CPT) Adjoint technique principal de 1° et 2° classe : 60€ (20.40€ ACI) - (CPS) Contractuel, ASPTS et ASPTS Principal : 56€ (19.04€ ACI) - (CPS) Technicien, Technicien Principal, Technicien en Chef : 65€ (22.10€ ACI) - (CPS) Ingénieur, Ingénieur Principal, Ingénieur en Chef : 90€ (30.60€ ACI) - (CPS) Ingénieur Hors Échelle A : 120€ (40.80€ ACI) - (CA) Contractuel, Attaché & Attaché Principal : 88€ (29.92€ ACI) - (CA) CAIOM-GRAF et Hors Échelle : 120€ (40.80€ ACI) - (CSA) Contractuel & Secrétaire administratif : 65€ (22.10€ ACI) - (CAA) Contractuel et Adjoint Administratif : 52€ (17.68€ ACI) - (CAA) Adjoint administratif principal 1° et 2° classe : 60€ (20.40€ ACI) - (CI) Contractuel et Infirmier : 65€ (22.10€ ACI) - Retraité : 32€ (10.88€ ACI) - Stagiaire : 19€ (6.46€ ACI) - Apprenti : 10€ (3.40€ ACI)

LES ARBRES ET LE DROIT

Bonjour à tous.

Certains d'entre vous ont la chance de vivre dans une maison, entourée de jardin. Mais, je ne connais pas de collègues qui vivent dans un cadre idyllique avec des voisins charmants, car ceux-là ne viennent pas me voir, n'ayant pas besoin d'avocat. Mais d'autres ont des voisins qui sont soit mécontents d'avoir un fonctionnaire de Police, à proximité et essaient de le faire partir, soit des voisins trop contents d'en avoir un juste à côté, pour pouvoir lui créer toutes sortes d'ennuis, à volonté... Entre autres, les arbres constituent une importante source de conflits.

La législation ne manque pas de précision sur la question, afin d'éviter les troubles anormaux de voisinage. L'article 671 du Code Civil, dispose que : « Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. »

L'article 673 du même code souligne que le propriétaire qui voit avancer les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. S'il s'agit des racines, ronces ou brindilles qui avancent sur sa propriété, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Mais un autre article, 672, exclut de cette mesure les arbres vieux de 30 ans qui bénéficient de la prescription trentenaire.

Cependant, la jurisprudence a nuancé cette prescription, en décidant le 08 décembre 1981 « que le point de départ de la prescription trentenaire pour la réduction des arbres à la hauteur déterminée par l'article 671 du code civil, n'est pas la date à laquelle les arbres ont été plantés, mais la date à laquelle ils ont dépassé la hauteur maximum permise. »

En attendant le prochain numéro, prenez bien soin de vous et de vos intérêts.



Maître Etincelle ERNART
Avocate

Un problème personnel ou professionnel ?

Le bureau national met à votre disposition,

gratuitement,

une permanence d'avocat tous les mardis après-midi

dans les locaux d'UNITÉ SGP POLICE-FD
161-163 avenue Galliéri, 93177 Bagnolet

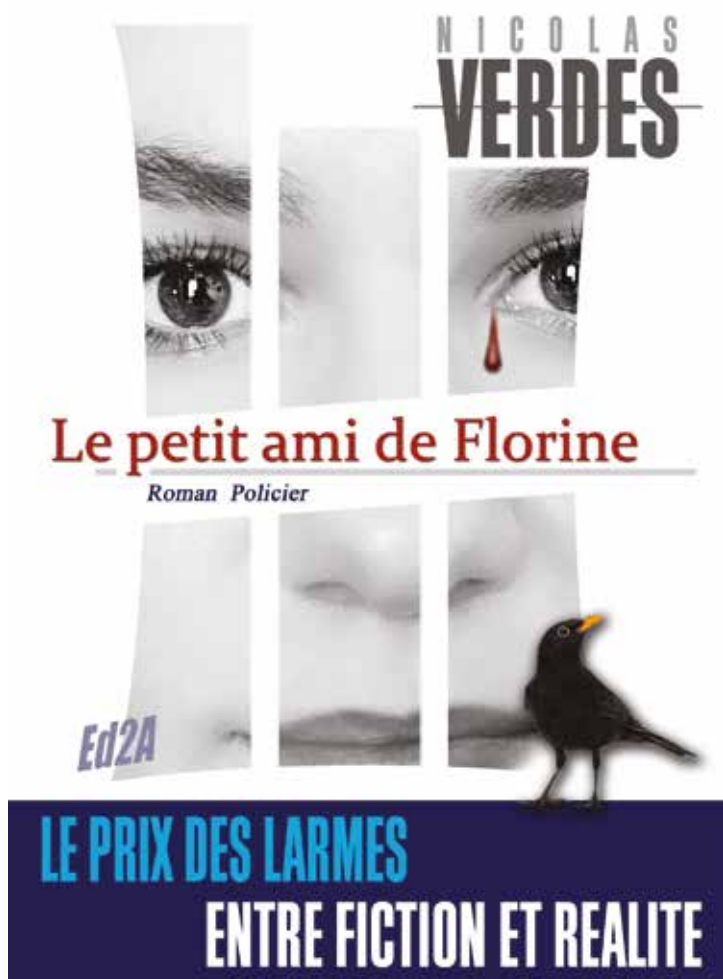
Prenez rendez-vous au **06.09.95.62.27**





LE PETIT AMI DE FLORINE

Nicolas VERDES



Nicolas VERDES est entré dans la police en 1996 par la porte de l'ENP de Périgueux. 1ère affectation à la CSP de Louviers en 1997, puis au CRICR de Rennes en 2002. Gradé Brigadier, il a intégré une unité de nuit de Rennes en 2009 où il est passé chef. En 2011, il a fait de l'anti-criminalité à la BAC nuit de Rennes durant environ un an, avant de devenir l'adjoint du major de l'unité de nuit du SG de Rennes.

Grand sportif, il a participé à 1 ultra triathlon, 5 triathlons Ironman, 24 marathons, 11 ultras-trail... Soit près de 239 compétitions dans 9 pays.



Auteur des ouvrages *Le revers de la balle* et *La vérité des maux*, Nicolas Verdes propose ici un troisième opus sur la réalité du monde policier au travers d'un roman empreint d'émotions.

Un récit documenté dans lequel la description du quotidien des policiers de terrain dévoile des pans entiers sur la réalité de leurs missions. Un livre surprenant, saisissant et captivant !

Résumé :

Un accident, une tragédie, un drame ... Notre époque s'est habituée à un quotidien d'évènements angoissants, paradoxe d'une société qui ne s'est jamais autant souciee du bien-être mais dont l'individualisme prédominant compromet jusqu'au fondement même de l'existence sociale.

Dans ces circonstances, les traces d'un passé trop brutal, conduit une jeune fille désespérée à vouloir résoudre une énigme dont elle est la victime indirecte. En proie à de nombreuses questions, y parviendra-t-elle?

Le lecteur se retrouve en totale immersion dans le monde des policiers de terrain. L'auteur nous plonge dans des interventions multiples et variées. Les faits-divers se succèdent. Ce roman policier dévoile la part de l'ombre, celle qui s'inscrit entre le vrai et le faux. Aussi, s'il est des histoires fausses que l'on pourrait croire réelles et d'autres bien véridiques que l'on pense être imaginaires, entre ces deux tendances se dissimule sûrement une probable exactitude: le prix des larmes entre fiction et réalité. Le petit ami de Florine : un roman original dans une authentique introspection du monde de la Police !

Parution septembre 2022 - Éditions Ed2A Auteurs d'Aujourd'hui
<https://www.auteurs-aujourd-hui.com>

20€ TTC

MUTUELLE SANTÉ

15 € / MOIS
REMBOURSÉS
PAR L'ÉTAT⁽¹⁾

+

15 € / MOIS
OFFERTS
PAR LA MGP⁽²⁾



POUR UNE NOUVELLE ADHÉSION,

**la MGP double l'aide de l'État
jusqu'à fin 2023.**



J'en
profite



Unéo, MGP et GMF
sont membres d'**UNEOPOLE**
la communauté
sécurité défense



MGP

LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ

mgp.fr — 09 69 32 07 04 (numéro non surtaxé)

(1) Depuis le 1er janvier 2022, les agents de la fonction publique d'État peuvent bénéficier mensuellement du remboursement par leur employeur d'une partie du montant de leurs cotisations de protection sociale complémentaire destinées à couvrir leurs frais de santé, tel que prévu par le décret n° 2021-1164 du 8 septembre 2021. Le bénéfice de ce remboursement est conditionné à la souscription d'un contrat complémentaire santé à caractère « solidaire et responsable » tel que le contrat Lyria santé proposé par la MGP.

(2) Offre soumise à conditions, valable du 05/09/2022 au 31/10/2022. Voir détail des conditions dans le règlement de l'offre rentrée disponible sur demande en agence, sur demande écrite auprès du siège administratif (8 rue Thomas Edison - CS 90059 - 94 027 Créteil cedex) et sur mgp.fr

Mutuelle Générale de la Police - immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité
10, rue des Saussaies - 75 008 PARIS - Communication 09/2022 - Document non contractuel à caractère publicitaire.

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI PROTÈGENT LES AUTRES.

ASSURANCE AUTO

-10%⁽¹⁾

SUR VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS MGP

-20%⁽²⁾

SUR VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE
AUTO OU HABITATION
OU ACCIDENTS & FAMILLE
OU PROTECTION JURIDIQUE



**1^{er} ASSUREUR DES AGENTS
DU SERVICE PUBLIC**

ASSURÉMENT HUMAIN



POLICE

MGP

« Cette solution
est pensée
et développée
pour protéger
les forces
de sécurité
et leur famille. »

Unéo, MGPe et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

(1) Offre réservée aux agents du service public, personnels de la Police. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

(2) Réduction de 20 % pour le 1^{er} nouveau contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS ou Accidents et Famille ou Protection Juridique souscrit en tant qu'adhérent MGP. Cette réduction est valable sur le montant de la 1^{ère} année de cotisation pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 et n'est pas cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS, Accidents & Famille et Protection Juridique en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Covéa Protection Juridique - Société anonyme d'assurance au capital de 88 077 090,60 € entièrement versé - Entreprise régie par le code des assurances - 442 935 227 R.C.S. Le Mans - APE 6512Z - Siège social : 33 rue de Sydney - 72045 Le Mans Cedex 2.

Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et/ou Covéa Protection Juridique.

TBW\A\PARIS